

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 14 JANVIER 2013 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le Maire Gérard Marinovich, Mesdames les conseillères, Danielle Simard et Nathalie Lemaire et Messieurs les conseillers, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette et Yvon Laramée.

Est également présente : Madame Caroline Rioux, directrice générale.

M. Patrick McDonald est absent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur le Maire, Gérard Marinovich, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19h30. Il demande un moment de silence pour le décès de Mme Marie-Anne Bouchard et de M. Guy Huot.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2013-01-01

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte l’ordre du jour, le tout comme suit :

- 1. Adoption de l’ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture**
 - 2.1 Séance ordinaire du 3 décembre 2012;
 - 2.2 Séance spéciale du 10 décembre 2012, 18h;
 - 2.3 Séance spéciale du 10 décembre 2012, 19h;
- 3. Pétitions**

Aucune
- 4. Correspondances**
 - 4.1 Attestation d’officialisation de la Commission de toponymie du Québec;
 - 4.2 Confirmation de rendez-vous avec le Ministère des transports du Québec;
 - 4.3 Lettre du Ministère de la Culture et des Communications concernant l’adoption de la Loi sur le patrimoine culturel;
 - 4.4 Projet de règlement 14-12 de la MRC de Memphrémagog modifiant le schéma d’aménagement révisé et ses amendements;
 - 4.5 Report de la date limite pour l’obtention du certificat de conformité pour les centres d’urgence 9-1-1;
 - 4.6 Projet de règlement 12-12 de la MRC de Memphrémagog modifiant le schéma d’aménagement révisé et ses amendements;
 - 4.7 Résolution de la FQM concernant le financement des infrastructures municipales;
 - 4.8 Demande d’aide financière de la Fiducie foncière de la Vallée Ruitier pour le projet «Faunes sans frontière », à l’école du Val-de-Grâce;
 - 4.9 Résolution de conformité de la MRC de Memphrémagog du règlement 2012-16;

- 4.10 Demande d'interdiction d'accès au Parc national du Mont-Orford par le chemin du Cèdre;
- 4.11 Adoption du règlement 13-12 de la MRC de Memphrémagog concernant la contribution des municipalités au CLD de Memphrémagog;
- 4.12 Calendrier des assemblées de la MRC de Memphrémagog;
- 4.13 Règlement de remplacement 11-12 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Memphrémagog;
- 4.14 Résolution, de la Municipalité de Bolton-Est, formulant la demande de caractérisation par la MRC du ruisseau La Serpentine;
- 4.15 Résolution de la Municipalité de Bolton-Est concernant l'Organisme Action-Memphré-Ouest;

5. Administration générale

- 5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;
- 5.2 Résolution accordant 1,6 % d'augmentation salariale aux employés(es) municipaux et aux élus(es) et l'ajustement en regard de l'équité salariale;
- 5.3 Renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à la Fédération canadienne des municipalités;
- 5.4 Régularisation du lot 2 236 167, stationnement de la piste cyclable, chemin des Diligences;

6. Administration financière

- 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 décembre 2012;
- 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 décembre 2012;
- 6.3 Ratification des salaires payés au mois de décembre 2012;
- 6.4 Fermeture de la marge de crédit – MC5;
- 6.5 Demande de paiement n°3 – final, pour le remplacement de la conduite d'eau potable sur la rue Martin;
- 6.6 Demande de paiement n° 3 – final pour le remplacement de la conduite d'eau potable sur la rue Chagnon;

7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme

- 7.1 Paiement des subventions aux organismes;
- 7.2 Mandat à Agence Lion pour les activités de Plaisirs d'hiver;
- 7.3 Autorisation d'utiliser le Parc des Sports dans le cadre d'une levée de Fonds pour la Sclérose en plaques;
- 7.4 Délégation d'un représentant au Comité Action-Memphré-Ouest;
- 7.5 Affectation du surplus pour Action-Memphré-Ouest;

8. Sécurité publique

- 8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie visant la période du 22 au 29 décembre 2012;

9. Travaux publics

- 9.1 Renouvellement de l'entente entre Eastman et Stukely-Sud pour l'entretien d'été d'une portion du chemin Aimé-Dufresne;

10. Hygiène du milieu et environnement

- 10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage les mois d'octobre et novembre 2012;
- 10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour les mois d'octobre et novembre 2012;
- 10.3 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de décembre 2012;
- 10.4 Formation de l'inspectrice en environnement;
- 10.5 Entente intermunicipale pour le compostage des matières résiduelles organiques;
- 10.6 Modification du budget pour la réalisation du Guide sur la gestion des matières résiduelles;
- 10.7 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 7 janvier 2013;
- 10.8 Ratification de l'ouverture des soumissions pour le préachat d'équipement concernant la mise aux normes d'infrastructures d'eau potable;

- 10.9 Entente intermunicipale relative à l'écocentre de la Municipalité du Canton de Potton;
- 10.10 Plan d'action concernant la révision des exigences en phosphore pour la station d'épuration;
- 10.11 Mandat à SMⁱ pour la conception et la surveillance des travaux pour une chambre de réduction de pression;
- 10.12 Acceptation de la structure du Comité consultatif en environnement (CCE);

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 12 novembre 2012.

- 12. Demandes de dérogation mineure

13. Demandes d'approbation au règlement PIIA

- 13.1 Demande de *Les Constructions Éric Laflamme* pour implanter un duplex de 7,47 m x 14,9 m, sur la rue de Villebois, lot 5 139 421;

14. Rapport sur l'émission des permis

- 14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2012;

15. Avis de motion

16. Règlements

- 16.1 Adoption du règlement 2013-01 fixant, pour l'année 2013, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la Municipalité ainsi que du montant relatif aux frais d'administration;
- 16.2 Adoption du règlement 2013-02 précisant les modalités de paiement des frais de la tenue d'un référendum concernant le règlement 2012-18

17. Affaires nouvelles

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE

2.1 Séance ordinaire du 3 décembre 2011;

RÉSOLUTION 2013-01-02

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2012, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce Conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Séance spéciale du 10 décembre 2012, 18 h;

RÉSOLUTION 2013-01-03

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 10 décembre 2012, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce Conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 Séance spéciale du 10 décembre 2012, 19h;

RÉSOLUTION 2013-01-04

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 10 décembre 2012, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce Conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉTITIONS

4. CORRESPONDANCES

4.1 Attestation d'officialisation de la Commission de toponymie du Québec;

Le Conseil prend acte.

4.2 Confirmation de rendez-vous avec le Ministère des transports du Québec;

Le Conseil prend acte.

4.3 Lettre du Ministère de la Culture et des Communications concernant l'adoption de la Loi sur le patrimoine culturel;

Le Conseil prend acte

4.4 Projet de règlement 14-12 de la MRC de Memphrémagog modifiant le schéma d'aménagement révisé et ses amendements;

Le Conseil prend acte.

4.5 Report de la date limite pour l'obtention du certificat de conformité pour les centres d'urgence 9-1-1;

Le Conseil prend acte.

4.6 Projet de règlement 12-12 de la MRC de Memphrémagog modifiant le schéma d'aménagement révisé et ses amendements;

Le Conseil prend acte.

4.7 Résolution de la FQM concernant le financement des infrastructures municipales;

Le Conseil prend acte.

4.8 Demande d'aide financière de la Fiducie foncière de la Vallée Ruitier pour le projet «Faunes sans frontière », à l'école du Val-de-Grâce;

Le Conseil prend acte.

4.9 Résolution de conformité de la MRC de Memphrémagog du règlement 2012-16;

Le Conseil prend acte.

4.10 Demande d'interdiction d'accès au Parc national du Mont-Orford par le chemin du Cèdre;

Le Conseil prend acte.

4.11 Adoption du règlement 13-12 de la MRC de Memphrémagog concernant la contribution des municipalités au CLD de Memphrémagog;

Le Conseil prend acte.

4.12 Calendrier des assemblées de la MRC de Memphrémagog;

Le Conseil prend acte.

4.13 Règlement de remplacement 11-12 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Memphrémagog;

Le Conseil prend acte.

4.14 Résolution, de la Municipalité de Bolton-Est, formulant la demande de caractérisation par la MRC du ruisseau La Serpentine

Le Conseil prend acte.

4.15 Résolution de la Municipalité de Bolton-Est concernant l'Organisme Action-Memphré-Ouest;

Le Conseil prend acte.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

M. Gérard Marinovich, représentant de la Municipalité d'Eastman à la MRC de Memphrémagog fait un rapport verbal de la dernière réunion notamment concernant les derniers règlements de la MRC, le calendrier des assemblées régulières du Conseil de la MRC, la ristourne de la SQ et le portrait, par municipalité, sur le transport collectif et adapté.

5.2 Résolution accordant 1,6 % d'augmentation salariale aux employés(es) municipaux et aux élus(es) et l'ajustement en regard de l'équité salariale;

RÉSOLUTION 2013-01-05

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil accorde aux employés(es) municipaux et aux élus(es), et elle est par la présente accordée, une augmentation salariale de 1,6 % pour l'année 2013.

QUE le Conseil accorde les ajustements salariaux aux employées concernées en regard de l'équité salariale selon la grille proposée lors de l'étude du budget 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à la Fédération canadienne des municipalités;

RÉSOLUTION 2013-01-06

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil autorise le renouvellement de son adhésion à la Fédération canadienne des municipalités couvrant la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014, au coût de 358.33 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Régularisation du lot 2 236 167, stationnement de la piste cyclable, chemin des Diligences;

RÉSOLUTION 2013-01-07

ATTENDU le plan de l'arpenteur Daniel Jodoin de XYZ Civitas, daté du 3 février 2012, démontrant l'empiètement du stationnement de la piste cyclable sur le lot 2 236 167;

ATTENDU QUE la propriétaire, Mme Dorothé Gingras, a demandé à la Municipalité de régulariser cette situation;

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à entreprendre les actions nécessaires à la régularisation de cet empiètement;

QUE le Conseil accepte de verser à Mme Gingras 1,50 \$ / pied carré pour un montant total de 3 850 \$;

QUE le Conseil mandate M. Daniel Jodoin de XYZ Civitas et Gérin, Pomerleau, Couture, notaires pour instrumenter dans ce dossier;

QUE les frais d'arpentage et de notaire soient et sont à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 décembre 2012;

RÉSOLUTION 2013-01-08

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 31 décembre 2012 au montant de 195 659.78 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 01*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 décembre 2012;

RÉSOLUTION 2013-01-09

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 3 décembre 2012 et ce, pour un montant de 98 474.08 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 02*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Ratification des salaires payés au mois de décembre 2012;

RÉSOLUTION 2013-01-10

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE le Conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 3 décembre 2012, et ce, pour un montant de 36 048.42 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 03*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Fermeture de la marge de crédit – MC-5;

RÉSOLUTION 2013-01-11

ATTENDU QUE la marge de crédit temporaire MC-5 n'est plus nécessaire dans le cadre de l'acquisition du 37 rue des Pins Sud;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

QUE le Conseil autorise la fermeture de la marge de crédit temporaire MC-5;

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Demande de paiement n°3 – final, pour le remplacement de la conduite d'eau potable sur la rue Martin;

RÉSOLUTION 2013-01-12

ATTENDU QUE les travaux sur la rue Martin sont complétés;

ATTENDU la recommandation du consultant Exp. dans sa lettre du 23 novembre 2012;

ATTENDU QUE l'entrepreneur a fourni tous les documents requis;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil autorise le paiement final au montant de 11 254.30 \$ plus les taxes applicables pour les travaux de la rue Martin;

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le décompte final et le certificat de réception définitive des ouvrages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Demande de paiement n° 3 – final pour le remplacement de la conduite d'aqueduc existante et la mise en place d'un réseau d'égout sur la rue Chagnon ;

RÉSOLUTION 2013-01-13

ATTENDU QUE les travaux sur la rue Chagnon sont complétés;

ATTENDU QUE la visite de chantier pour acceptation final des travaux a eu lieu le 7 décembre 2012;

ATTENDU la recommandation du Consultant SM inc dans sa lettre du 20 décembre 2012;

ATTENDU QUE l'entrepreneur a fourni tous les documents requis;

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil autorise le paiement final au montant de 32 735.23 \$ plus les taxes applicables pour les travaux sur la rue Chagnon;

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le décompte final et le certificat de réception définitive des ouvrages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME

7.1 Paiement des subventions aux organismes;

RÉSOLUTION 2013-01-14

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise le versement des subventions suivantes pour l'année 2013;

NOM DE L'ORGANISME	MONTANT À VERSER	DATE DU VERSEMENT
Expo Vente Antiquités	1 000 \$	Août 2013
Association du Lac Parker	500 \$	Juin 2013
Association du Lac d'Argent	500 \$	Juin 2013
Association du Lac Orford	500 \$	Juin 2013

Association du Lac Stukely	500 \$	Juin 2013
Les Correspondances d'Eastman	9 150 \$	50% en mars – 50% en mai 2013
S.E.V.E	6 000 \$	Mai 2013
Club de l'Âge d'Or	6 000 \$	50% en mars – 50% en mai 2013
A.F.E.A.S	200 \$	Sur demande
Fondation Hôpital Memphrémagog	6 350 \$	30 juin 2013
Les Vallons de la Serpentine	500 \$	Sur demande
Le Train des mots	250 \$	Sur demande
Les Gens d'Affaires d'Eastman	1 500 \$	30 avril 2013
Expo Orford Mountain	100 \$	Conditionnel
Railway(J.Sweet)		
Fiducie foncière de la Vallée Ruiter (École du Val-de-Grâce)	300 \$	Sur demande

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Mandat à Agence Lion pour les activités de Plaisirs d'hiver;

RÉSOLUTION 2013-01-15

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

QUE le Conseil autorise la signature du contrat avec Agence Lion pour la fourniture de jeux gonflables et d'un snowboard mécanique, au coût de 2 240 \$ plus les taxes applicables, dans le cadre des activités de Plaisir d'hiver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Autorisation d'utiliser le Parc des Sports dans le cadre d'une levée de Fonds pour la Sclérose en plaques;

RÉSOLUTION 2013-01-16

ATTENDU la demande adressée par M. Nicolas Berger, datée du 15 novembre 2012;

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil autorise l'usage du Parc des Sports et du Chalet pour la 2^e édition du Tournoi de hockey cosom dans le cadre de la levée de fonds pour la Sclérose en plaques, samedi et dimanche, 15 et 16 juin 2013;

QUE les modalités soient convenues avec le Service des loisirs de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Délégation d'un représentant à l'Organisme Action-Memphré-Ouest;

RÉSOLUTION 2013-01-17

ATTENDU la création d'un organisme de concertation entre les Municipalités d'Austin, de Bolton-Est, d'Eastman, du Canton de Potton, de St-Étienne-de-Bolton et de Stukely-Sud;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseiller Michel Fréchette soit et est délégué pour représenter la Municipalité à ce comité;

QUE le Maire, M. Gérard Marinovich, soit et est le substitut pour remplacer M. Fréchette, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Affectation du surplus pour Action-Memphré-Ouest;

RÉSOLUTION 2013-01-18

ATTENDU QUE la gestion de projet initialement appelé « Projet de la Vallée Missisquoi-Nord » n'est pas complété à 100 %;

ATTENDU QUE l'organisme Action-Memphré-Ouest a été créé, entre autres, afin de poursuivre les actions du comité régional de la Vallée Missisquoi-Nord;

ATTENDU QU'il y a un excédent de revenus sur les dépenses puisque certains projets seront réalisés en 2013 plutôt qu'en 2012;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil affecte le solde du projet soit 11 003 \$, provenant de l'excédent de revenus sur les dépenses réalisés au 31 décembre 2012, pour la poursuite du projet conjoint de la Vallée Missisquoi-Nord, au budget 2013;

QUE ce surplus soit versé à Action-Memphré-Ouest sur présentation d'une facture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie visant la période du 22 au 29 décembre 2012;

Le Conseil prend acte.

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Renouvellement de l'entente entre Eastman et Stukely-Sud pour l'entretien d'été d'une portion du chemin Aimé-Dufresne;

RÉSOLUTION 2013-01-19

ATTENDU QUE la Municipalité d'Eastman est partie prenante à une entente avec le municipalité du Village de Stukely-Sud et ce, depuis le 2 août 2002, concernant l'entretien d'été d'une portion de 52 mètres du chemin Aimé-Dufresne accessible par Eastman;

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil accepte que soit renouvelée, pour une autre année, l'entente avec la municipalité du Village de Stukely-Sud concernant l'entretien d'été d'une portion du chemin Aimé-Dufresne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage les mois d'octobre et novembre 2012;

Le Conseil prend acte du dépôt du rapport cité en rubrique.

Le rapport est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour les mois d'octobre et novembre 2012;

Le Conseil prend acte du dépôt du rapport cité en rubrique.

Le rapport est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.3 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de décembre 2012;

Le Conseil prend acte.

10.4 Formation de l'inspectrice en environnement;

RÉSOLUTION 2013-01-20

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil autorise l'inspectrice en environnement à assister à la formation offerte par la FQM intitulée « La gestion des lacs et des cours d'eau », à Orford, les 12 et 13 février 2013, au coût de 485 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5 Entente intermunicipale pour le compostage des matières résiduelles organiques;

RÉSOLUTION 2013-01-21

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Potton envisage la mise en place d'un centre local de traitement des matières organiques;

ATTENDU QUE ce centre pourrait assurer le traitement des matières organiques de la Municipalité d'Eastman;

ATTENDU QUE le traitement local des matières organiques semble démontrer un avantage financier pour la Municipalité d'Eastman;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Eastman désire en savoir davantage sur les coûts du projet et les modalités d'une entente intermunicipale;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

QUE le Conseil manifeste son intérêt à participer à ce projet de traitement local des matières organiques;

QUE le Conseil délègue la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Caroline Rioux, à prendre part au comité de travail sur l'élaboration des conditions d'une entente intermunicipale et des coûts afférents au projet;

QUE la conclusion du travail du comité soit soumise pour approbation aux membres du Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.6 Modification du budget pour la réalisation du Guide sur la gestion des matières résiduelles;

RÉSOLUTION 2013-01-22

ATTENDU la résolution 2012-11-311;

ATTENDU QUE les modifications tardives, quant aux collectes des matières résiduelles, ont obligé la réalisation du calendrier des collectes avant la réalisation du guide complet;

ATTENDU QUE le budget 2012 prévoyait la première partie du guide, soit la conception et le montage du guide;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

QUE le montant de 1 400 \$, du solde du poste budgétaire 02.4700.34 (communications), soit pris à même le surplus de l'exercice 2012 et affecté au poste budgétaire 2013, 02.4700.340 (communications) du budget 2013 pour la complétion du guide sur la gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.7 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 7 janvier 2013;

Mme Nathalie Lemaire, conseillère municipale et présidente du comité consultatif en environnement fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 7 janvier 2013.

10.8 Ratification de l'ouverture des soumissions pour le préachat d'équipement concernant la mise aux normes d'infrastructures d'eau potable;

RÉSOLUTION 2013-01-23

ATTENDU l'appel d'offres publié sur SÉ@O pour le préachat d'équipement concernant la mise aux normes d'infrastructures d'eau potable;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé une soumission soit :

ENTREPRISE	COÛTS	Tps	TvQ	TOTAL
H2O Innovation	795 475.99 \$	39 773.80 \$	79 378.73 \$	914 598.53 \$
Lapierre équipement	1 143 125 \$	57 156.25 \$	114 026.72 \$	1 314 307.97 \$

ATTENDU le résultat de l'analyse des soumissions par le Consultant SMⁱ et sa recommandation formulée dans sa lettre du 8 janvier 2013;

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

QUE le Conseil adjuge le contrat à H₂O Innovation pour le préachat des équipements concernant la mise aux normes d'infrastructures d'eau potable pour le montant de 795 475.99 \$ plus les taxes applicables dont notamment la préparation des plans et devis en vue de l'appel d'offres pour l'entrepreneur général;

QUE H₂O Innovation, par ce mandat, devient un sous-traitant de l'entrepreneur général pour la réalisation des travaux;

QUE les documents d'appel d'offres, la soumission de l'entrepreneur et la présente résolution font foi du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.9 Entente intermunicipale relative à l'écocentre de la Municipalité du Canton de Potton;

RÉSOLUTION 2013-01-24

ATTENDU QUE la Municipalité désire offrir à ses citoyens l'accès à un écocentre permanent;

ATTENDU QUE les Municipalités désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec pour conclure une entente intermunicipale de fourniture de service;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter une entente intermunicipale permettant d'établir les modalités d'accès et de financement pour les services de l'écocentre de la Municipalité du Canton de Potton;

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le Conseil accepte les modalités de l'entente intermunicipale relative à l'accès à l'écocentre de la Municipalité du Canton de Potton déposée lors de l'atelier de travail du 10 janvier 2013;

QUE le coût de 1000 \$ pour cette entente soit et est pris à même le budget 2013 prévu à l'item écocentre;

QUE le Conseil autorise le Maire, M. Gérard Marinovich, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Caroline Rioux, à signer cette entente pour et au nom de la Municipalité d'Eastman.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10 Plan d'action concernant la révision des exigences en phosphore pour la station d'épuration;

RÉSOLUTION 2013-01-25

ATTENDU l'énoncé de position ministérielle du MDDEFP sur la réduction du phosphore dans les eaux usées domestiques qui définit les exigences de rejet en phosphore pour l'ensemble des installations de traitement du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Eastman est visée par cette position ministérielle;

ATTENDU QUE le délai pour rencontrer les nouvelles exigences de rejet de phosphore est le 31 décembre 2016;

ATTENDU QU'un plan d'action doit être produit afin de se conformer aux nouvelles exigences de réduction du phosphore pour obtenir une autorisation d'extension du réseau d'égout;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été déposées suite à l'appel d'offres sur invitation pour la production du plan d'action soit les firmes *SMⁱ* et *Aquatech*;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil adjuge le contrat de production du plan d'action pour rencontrer les exigences ministérielles de rejet de phosphore de la station d'épuration à la firme *Aquatech*, pour un montant de 5 900 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11 Mandat à SMⁱ pour la conception et la surveillance des travaux pour une chambre de réduction de pression;

RÉSOLUTION 2013-01-26

ATTENDU les travaux reliés à l'usine de filtration d'eau potable;

ATTENDU QU'il y a lieu d'intégrer, à ces travaux, la conception et la surveillance de la mise en place d'une chambre de réduction de pression à l'angle de la route 112 et de la rue Martin, afin de soustraire le réseau d'une pression nuisible au maintien adéquat des infrastructures;

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil mandate SMⁱ pour la conception, les plans et devis, l'appel d'offres, l'analyse des soumissions, la surveillance des travaux jusqu'au plan tels que construits et l'acceptation finale des travaux, pour un montant de 9 400 \$ plus les taxes applicables;

QUE ce mandat fasse partie du règlement d'emprunt pour l'ensemble des travaux de mise aux normes de l'usine de filtration d'eau potable;

QUE le fonds « aqueduc » serve à financer une partie de ces équipements à même le règlement d'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.12 Acceptation de la structure du Comité consultatif en environnement (CCE);

RÉSOLUTION 2013-01-27

ATTENDU QUE les membres actuels du CCE désirent que la structure du CCE soit écrite afin d'éclaircir et d'établir les règles qui entourent son mandat, sa constitution, sa composition, ses pouvoirs et ses fonctions;

ATTENDU la proposition discutée lors de l'atelier de travail du 10 janvier 2013 et les modifications apportées lors de ce même atelier;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

QUE le Conseil accepte la structure proposée avec les modifications selon le document daté du 11 janvier 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 12 novembre 2012.

Le Conseil prend acte.

12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

aucune

13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIIA

13.1 Demande de *Les Constructions Éric Laflamme* pour implanter un duplex de 7,47 m x 14,9 m, sur la rue de Villebois, lot 5 139 421;

RÉSOLUTION 2013-01-28

ATTENDU QUE le demandeur a déposé les documents requis à l'appui de sa demande;

ATTENDU QUE la demande respecte les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'occasion de sa réunion du 10 décembre 2012 (rés. 2011-58);

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil accepte la demande d'approbation au règlement PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2012;

Le Conseil prend acte.

15. AVIS DE MOTION

16. RÈGLEMENTS

16.1 Adoption du règlement 2013-01 fixant, pour l'année 2013, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la Municipalité ainsi que du montant relatif aux frais d'administration;

RÉSOLUTION 2013-01-29

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le règlement 2013-01 fixant, pour l'année 2013, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la Municipalité ainsi que du montant relatif aux frais d'administration soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2 Adoption du règlement 2013-02 précisant les modalités de paiement des frais de la tenue d'un référendum concernant le règlement 2012-18;

RÉSOLUTION 2013-01-30

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

QUE le règlement 2013-02 précisant les modalités de paiements des frais de la tenue d'un référendum concernant le règlement 2012-18 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. AFFAIRES NOUVELLES

18. PÉRIODE DE QUESTION

M. Victor Bédard demande s'il n'y aurait pas lieu d'avoir un clignotant jaune à l'intersection de la route 112 et du chemin George-Bonnallie.

M. Maurice D'Anjou demande si la Municipalité peut participer à la planification des travaux d'entretien des lignes d'Hydro-Québec.

Il indique que les boîtes aux lettres sont mal déneigées.

M. Réjean Asselin remercie les membres du Conseil pour le suivi sur la pétition concernant le chemin du Cèdre et la SEPAQ. Il demande des précisions sur ce dossier.

M. Pierre Henri demande des précisions sur l'accès au Parc national du Mont-Orford par le chemin du Cèdre.

Mme Francine Wallot exprime son opposition à l'accès au Parc national du Mont-Orford par le chemin du Cèdre.

M. Pierre Boutin demande des précisions quant aux coûts estimés et finaux des travaux des rues Martin et Chagnon.

M. Émile Bouchard indique que l'accès au Parc national du Mont-Orford par le chemin du Cèdre aura des impacts différents selon les saisons et que cela devrait être pris en compte.

Mme Liette Aubry Lemay exprime son opposition à l'accès au Parc national du Mont-Orford par le chemin du Cèdre.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2013-01-31

Il est **proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment faite par les Conseillers, la séance du Conseil est levée à 20 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (CCS) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Gérard Marinovich,
Maire

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière